



27 JUL 2020

Communiqué n°2020-00049 /MESRSI/SG/ UJKZ /P relatif au
test de recrutement des étudiants en Master en Informatique (MI) à l'Institut
Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM)-session 2020-2021

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et des travailleurs qu'il est ouvert à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), un test de recrutement de quinze (15) étudiants pour une formation en Master en Informatiques (MI).

1- Conditions d'admission

Peut faire acte de candidature, toute personne titulaire d'une licence en Informatique reconnue par le CAMES ou tout autre diplôme jugé équivalent.

2- Durée de la formation

Le régime de la formation qui dure quatre (04) semestres, est celui des unités d'enseignement (UE) et la formation se déroulera en cours du soir.

3- Admission

Les candidats seront admis sur examen de leur dossier suivi d'un entretien avec l'équipe pédagogique.

4- Frais d'inscription et de formation

Les frais d'inscription annuelle s'élèvent à quinze mille (15 000) Francs CFA pour les étudiants non-salariés, cinquante mille (50 000) Francs CFA pour les étudiants salariés et 250 000 FCFA pour les étudiants hors UEMOA.

Les frais de formation s'élèvent à :

- 700 000 FCFA pour le M1 payables en deux (02) tranches.
- 700 000 FCFA pour le M2 payables en deux (02) tranches,

5- Renseignements complémentaires

Le retrait des fiches d'inscription et le dépôt des dossiers ont lieu du mercredi 21 octobre 2020 au vendredi 20 novembre 2020, de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes à la scolarité de l'IBAM.

Les frais de dépôt de dossiers s'élèvent à quinze mille (15 000) francs CFA payables à la Comptabilité de l'Université Joseph KI-ZERBO et n'incluent ni les frais de formation, ni les frais d'inscription à l'université en cas d'admission.

La liste des candidats ainsi que le chronogramme de passages au test d'entretien seront affichés le mercredi 25 novembre 2020 à l'IBAM. Le test d'entretien se déroulera le samedi 28 novembre 2020, conformément au chronogramme qui sera établi à cet effet.


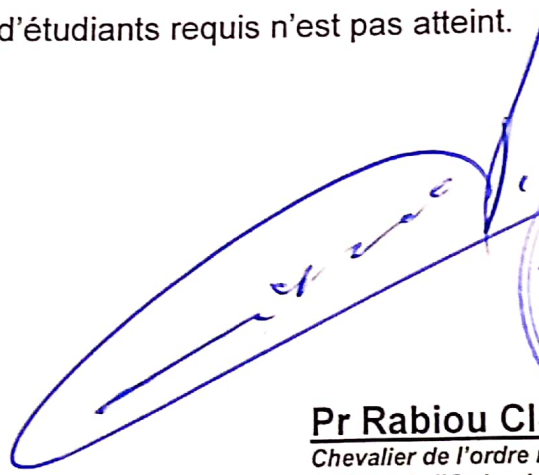
6- Composition du dossier

- une fiche de préinscription dûment remplie et complétée ;
- un curriculum vitae ;
- une demande manuscrite non timbrée, adressée au Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- une fiche d'engagement de paiement des frais d'inscription et de formation dûment remplie ;

- deux (02) lettres d'appréciation confidentielles adressées à Monsieur le Directeur de l'IBAM ;
- une lettre exposant les motivations du candidat ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes et diplômes à partir du Baccalauréat ;
- le reçu (photocopie) de paiement des frais de dépôt de dossier (15 000 FCFA).

Pour toute information complémentaire, contacter Docteur GUINKO Ferdinand à l'adresse suivante : tonguimferdinand@guinko.net

NB : l'Université Joseph KI-ZERBO se réserve le droit de ne pas donner suite au présent test si le nombre d'étudiants requis n'est pas atteint.



Pr Rabiou CISSE
Chevalier de l'ordre national
Officier de l'Ordre des Palmes académiques

Diffusion :

- trois (03) fois par jour : matin, midi et soir pendant quinze (15) jours.

Ampliation :

- DAOI
- VP/EIP
- AC
- IBAM